



# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



**CCAS du Vaudoué**  
2021

## SOMMAIRE

1	Introduction .....	1
2	Le Contexte .....	2
2.1	Historique du CCAS au Vaudoué.....	2
2.2	Les évolutions du CCAS en 2020/2021 .....	2
2.3	Le territoire géopolitique du Vaudoué .....	3
2.4	Le profil des habitants du territoire .....	3
2.5	Leur habitat .....	4
2.6	Le tissu socio-économique, les revenus, l'emploi.....	5
2.7	Les enfants et les jeunes.....	8
2.8	Les démarches socio-administratives, la consommation, les transports .....	9
2.9	L'accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs, aux sports .....	9
2.10	L'animation du Village et le vivre ensemble .....	10
3	Notre village et son partenariat .....	11
3.1	Des acteurs géopolitiques ou institutionnels.....	11
3.1.1	Le Parc Naturel régional du Gâtinais Français (PNRGF) .....	11
3.1.2	La Communauté d'Agglomération des pays de Fontainebleau (CAPF) .....	11
3.1.3	La Caisse d'Allocations Familiales (CAF).....	11
3.1.4	Le Conseil Départemental et la Maison Départementale des Solidarités (MDS) .....	12
3.1.5	La Mutualité Sociale Agricole (MSA) .....	12
3.1.6	La Banque de France/commission de surendettement .....	13
3.1.7	Prévention Retraite IDF (PRIF) .....	13
3.2	Des Etablissements Scolaires et les parents d'élèves .....	13
3.2.1	Les lycées .....	13
3.2.2	Les collèges.....	14
3.2.3	L'école primaire et maternelle de La Source .....	14
3.2.4	Les Représentants de Parents d'Elèves / L'Association des Parents d'Elèves .....	14
3.3	Des Espaces de Vie Sociale de proximité à quelques kilomètres .....	15
3.4	Des Associations dans le secteur social .....	15
3.4.1	L'Association Cantonale d'Aide à Domicile .....	15
3.4.2	Secours Catholique .....	15
3.4.3	Restos du Cœur Avon .....	15
3.4.4	Addictions France .....	16
3.4.5	La Mission Locale .....	16

4	Une enquête menée auprès des habitants du Vaudoué .....	17
4.1	Les enfants et jeunes de moins de 25 ans .....	17
4.2	Les adultes .....	23
5	Des orientations de travail .....	30
5.1	Un cadre général .....	30
5.2	Quelques données essentielles retenues de l'ensemble des données .....	30
5.2.1	Une population vieillissante .....	30
5.2.2	La jeunesse motivée au partage .....	30
5.2.3	Des besoins inter-générationnels similaires .....	31
5.3	Premières pistes pour les 6 prochaines années.....	31

# 1 Introduction

**Michel CALMY, Maire du Vaudoué :**

**« Faire vivre un CCAS au Vaudoué, afin que cet outil de développement social réponde au mieux aux besoins, attentes ou sollicitations des habitants qui passeraient des moments difficiles, mais aussi aux besoins sociaux, d'entraide et de lien social de notre commune.**

**Solidarité, inventivité et vivre ensemble, des fils conducteurs ! »**

Un CCAS a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'aider ou d'orienter les personnes vers les services compétents et les dispositifs en vigueur dans différents domaines : démarches administratives, accès aux droits, perte de ressources, problèmes financiers, surendettement, emploi, logement, santé, handicap, âge, dépendance, décès, jeunesse, enfance, famille, vulnérabilité, isolement...

Un CCAS est un établissement public en charge de l'action sociale légale et facultative à l'échelon municipal au regard du Code d'Action Sociale et des Familles (CASF).

Il agit de façon autonome, en lien et en partenariat avec les interlocuteurs du secteur, les institutions publiques, privées, et associatives.

Il contribue à la gestion de la politique sociale de la commune au regard des moyens octroyés, disposant de son propre budget.

Il met en œuvre des actions de solidarité, de prévention et de développement social, dans le respect des droits fondamentaux des usagers (Cf. Charte des droits et libertés de la personne accueillie).

Les actions du CCAS reposent sur les besoins sociaux du territoire notamment déterminés par une **Analyse des Besoins Sociaux**. Elles peuvent être individuelles et/ou collectives. Le CCAS est un outil de développement social local.

Il peut agir dans le cadre d'une attente individuelle ou collective, gérer des services, des établissements, ou des projets qui permettent de valoriser les liens sociaux et le vivre ensemble.

C'est le Conseil d'Administration qui vote et entérine les décisions. Il se réunit régulièrement et est composé de façon paritaire : des membres élus au sein du Conseil Municipal et des membres désignés par le Maire.

Pour la mandature 2021, il compte : Gosia Bien, Amandine Bonnery, Lydie Chevallier–Thomas, François Giraud, Jean Luc Renard, Janine Serieys, Sylvia Thiot-Depentis, Aurore Tournier.

Les missions du CCAS sont pilotées par le Président, Michel Calmy, Maire et par Lydie Chevallier Thomas, Vice-Présidente et Déléguée aux Affaires sociales.

Tous les acteurs du CCAS sont soumis au secret professionnel dans la cadre de leurs missions de par la loi.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) confirmera, infirmera, ou déterminera des questions et des axes d'interventions pour une mandature.

Notre CCAS étant un petit établissement, il n'est pas envisageable de faire appel à un cabinet pour une étude circonstanciée.

Nous avons par conséquent décidé d'appuyer notre travail d'ABS sur plusieurs éléments :

- Les données sociodémographiques, économiques, et géopolitiques,
- Les retours d'une démarche vers nos partenaires,
- Les résultats d'une enquête menée auprès de nos concitoyens
- Notre connaissance du village, mais aussi nos questionnements et hypothèses, notamment autour :
- De l'accueil des nouveaux arrivants, de la rencontre des habitants, de la question de la citoyenneté,

- De l'expression et la prise en charge des besoins sociaux, de situations d'isolement social
- Du vieillissement de la population, de l'aide à apporter aux plus âgés,
- De la survie de l'école, de la question de l'adolescence en ruralité
- Du transport en milieu rural, de l'accès au logement ...

## 2 Le Contexte

### 2.1 Historique du CCAS au Vaudoué

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) comporte des mesures de simplification et de clarification concernant les centres communaux et intercommunaux d'action sociale. Ainsi, les communes de moins de 1500 habitants, tel que Le Vaudoué, ne sont plus obligées d'avoir un CCAS.

En 2020, si le CCAS de notre village n'avait pas été dissout, le budget n'était pas renouvelé et notre nouvelle équipe municipale n'a pas retrouvé d'outils spécifiques à un fonctionnement décisionnaire actif, en dehors de quelques frais comptables engagés.

### 2.2 Les évolutions du CCAS en 2020/2021

Comme la loi le prévoit, afin de refonder son action, que sa finalité soit visible, et que son cadre soit déterminé, le Conseil d'Administration a été reconstitué, le budget a été voté, des outils ont été construits. Les membres du Conseil d'Administration et l'agent municipal mis à disposition pour les activités du CCAS se sont réunis en groupe de travail et ont notamment pu produire :

- Un règlement intérieur,
- Un livret d'accueil,
- Des registres de délibérations et de Procès-verbaux (collectifs et individuels : accès et traçage différents pour permettre le respect du secret professionnel),
- Des formulaires de demande d'aides financières,
- Des guides d'adresses utiles...

Un dossier informatique sécurisé a été créé et un emplacement fermé garantissant la confidentialité pour garder les dossiers papiers a été instauré. La charte de l'accueil des usagers est disponible.

Depuis octobre 2020, le CA se réunit avec régularité, et a déjà pu répondre à la demande d'une dizaine d'habitants :

- 100 % ont demandé une aide à l'accès au droit
- 80 % d'entre eux sont en situation d'isolement

Dans 50 % des situations, il y a un lien avec le maintien à domicile face au risque de la dépendance

- 30% ont eu besoin d'une aide financière
- 30 % un accompagnement physique pour de l'accès aux droits.

### 2.3 Le territoire géopolitique du Vaudoué

Le Vaudoué est un village rural du sud du Bassin Parisien, situé dans la vallée de la rivière Ecole, blotti entre la forêt des Trois Pignons, les platières et les champs cultivables.

La superficie du territoire communal est de 1713 ha.

Il est situé en Région Ile de France, en bordure du Sud-ouest du Département de la Seine et Marne. Il est en limite de territoire avec l'Essonne et le Loiret (Région Centre). Il dépend du canton de Fontainebleau.

Le Vaudoué est une commune adhérente du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) composé de 69 communes de l'Essonne et de la Seine et Marne qui approuvent sa charte de préservation et du développement durable et raisonné.

En janvier 2017, Le Vaudoué a rejoint la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF). Les différentes communes qui la composent gèrent ensemble des services ou des équipements publics, mais élaborent aussi des projets de territoire. Sur le plan social, la CAPF peut avoir des compétences en matière d'équilibre de l'habitat, de la politique de la ville, de l'accueil des gens du voyage, du cadre de vie, de la construction et de l'aménagement, de l'action sociale d'intérêt communautaire, des équipements culturels et sportifs, du soutien aux activités artistiques, culturelles ou sportives, de la petite enfance, de la jeunesse et de la mobilité.

Il est proche physiquement des communes de Boissy-aux-Cailles, Tousson, Noisy-sur-Ecole, La Chapelle-la-Reine, Achères-la-forêt, pour la Seine et Marne, Milly-la-Forêt pour le département 91 et Malesherbes pour le département 45.

### 2.4 Le profil des habitants du territoire

Selon les sources INSEE, en 2017 (Source : INSEE RGP 2012-2017), la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour le Vaudoué est de 739, contre 761 en 2012. Le nombre de naissances en 2018 pour le Vaudoué est de 8, contre 6 décès.

#### POPULATION PAR TRANCHE D'AGE

17% de la population a moins de 14 ans, soit 151 jeunes, contre 185 en 2007. Cette moyenne est en dessous de la moyenne Seine-et-Marne ( $\pm 20\%$ ) mais au niveau de la moyenne France métropolitaine ( $\pm 17\%$ ).

25% de la population a entre 45-59 ans. Ce chiffre se situe au-dessus de la moyenne Seine-et-Marne ( $\pm 20\%$ ) et de la France métropolitaine ( $\pm 19\%$ ).

+ 91% du nombre de retraités en 10 ans, soit 213 retraités contre 111 en 2007

## REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE

40 % des ménages sont des familles avec enfants, largement au-dessus des moyennes nationales ( $\pm 25\%$ ), et départementales (27%).

7% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.

11 personnes de 80 ans et plus vivent seules à leur domicile.

On assiste à un vieillissement global de la population, avec 2 tranches d'âges majoritaires : 45-59 et 60-74 ans et on note une évolution de 91 % des retraités en 10 ans.

En parallèle, nous notons que la population des jeunes de moins de 14 ans représente 151 personnes, et que près de la moitié des ménages sont des familles qui ont des enfants.

## 2.5 Leur habitat

### **PART DES PROPRIETAIRES DE LEUR RESIDENCE PRINCIPALE (Source : INSEE RGP 2017)**

449 logements présents sur la commune, contre 238 en 1968. Dont 20 logements sont vacants, alors que ce chiffre était de 15 en 2007

90% de la population est propriétaire de son logement. Un chiffre supérieur à celui du Département qui est en moyenne de 62%. La plupart des logements sont des maisons individuelles, anciennes ou récentes, avec terrain, ou de ville. Le PLU a longtemps eu une exigence de surface assez conséquente pour la construction.

31 % sont la proportion de résidences secondaires, 307 sont des résidences principales.

38 % des logements ont été construits avant 1970

33% pour la CA du Pays de Fontainebleau.

17,3 ans est la durée moyenne en années de résidence contre 14,2 ans pour la Seine-et-Marne.

2,4 : Le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit pour Le Vaudoué, contre 2,2 pour la CA du Pays de Fontainebleau

### **L'OCCUPATION DES SOLS DE 2006 A 2018 (EN HECTARES) (Source : Corine Land Cover, 2006-2018)**

Les Forêts, milieux humides et milieux semi-naturels sont présentes sur 1008 hectares. Même superficie qu'en 2006 et 2012.

Les Surfaces agricoles représentent 622 hectares en 2018. Même superficie qu'en 2006 et 2012.

Les Territoires artificialisés (bâtiments, ...) sont présents sur 85 hectares. Même superficie qu'en 2006 et 2012.

## **LES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES (Source : INSEE 2017)**

58% des logements disposent de 5 pièces ou plus selon les dernières données de l'INSEE.

Selon ces mêmes sources, nous constatons une majorité de résidences principales, avec une majorité de propriétaires à 90%, soit 32 % au-dessus de la moyenne départementale.

La plupart des logements sont des maisons individuelles, anciennes ou récentes, avec terrain, ou de ville. Le PLU a longtemps eu une exigence de surface assez conséquente pour la construction.

La Municipalité dispose de 6 logements locatifs. Il n'existe pas de logement social. Un projet qui n'a pas pu se réaliser prévoyait une dizaine de logements sociaux au centre du village, pour permettre de la mixité sociale et faciliter l'accès au logement des jeunes, des anciens ou de familles ayant des enfants à scolariser. Le projet est actuellement revisité, mais pourrait par exemple accueillir à terme de l'accession à la propriété intermédiaire.

Au Vaudoué, certaines familles sont installées depuis plusieurs générations, et pour certaines, ont eu la responsabilité de mandats, de commerces, ou de responsabilités associatives. Elles ont alors connu, l'école derrière la Mairie, l'épicerie, café, restaurant...à la place de la pharmacie, le boucher sur la place du village, le boulanger...

31% des propriétés sont des résidences secondaires. Certains habitants vivent et travaillent parfois la semaine à Paris, et résident au Vaudoué le week-end ou les vacances, puis s'installent parfois définitivement au moment de leur retraite.

Pour beaucoup, s'installer au Vaudoué, c'est une recherche de qualité de vie et d'accès à la nature.

Les sites Milly-la-Forêt, Noisy-sur-Ecole et Le Vaudoué sont en effet assez réputés pour la qualité de leur environnement et la proximité de l'accès à la Forêt des 3 Pignons, sans être trop loin de la Capitale.

Quelles que soient les raisons d'y vivre, les habitants montrent régulièrement leur attachement à ce village.

## **2.6 Le tissu socio-économique, les revenus, l'emploi**

Le nombre d'entreprises présentes dans la commune (auto-entreprises comprises) est de 105, dont 5 comptent 1 salarié ou plus.

10 % est le taux de chômage des 15-64 ans pour Le Vaudoué, contre 12% pour la Seine-et-Marne

45 personnes sont inscrites à Pôle Emploi et sont tenues de faire preuve d'une recherche d'emploi active, 15 d'entre elles ont plus de 50 ans.

89 c'est le nombre total d'emplois présents sur le territoire de la commune.

73 % est le taux d'activité des femmes de 15-64 ans pour Le Vaudoué, contre 77% pour les hommes.

## **TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS (Source : INSEE 2017)**

75% de la population est active pour Le Vaudoué, 75% CA du Pays de Fontainebleau, 76% Seine-et-Marne contre 74% au niveau national.



## **EMPLOIS PRESENTS DANS LA COMMUNE PAR TYPE (Source : INSEE 2017)**

Le secteur de la construction représente 13% des emplois pour Le Vaudoué.

Secteur Commerce-Transports-Services : ± 60% pour Le Vaudoué, 50% pour la Seine-et-Marne, 45% niveau national.

17 En millions d'euros : le revenu cumulé de la population pour le Vaudoué en 2018.

38 562 € : Le niveau moyen que perçoivent annuellement les habitants de la commune, contre 28 659 € pour la Seine-et-Marne.

## **CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES HABITANTS (Source : INSEE 2017)**

40% La part des 15 ans ou plus non scolarisés ayant un diplôme inférieur au bac, contre 53% en 2007.

50 Le nombre d'habitants travaillant à temps partiel, dont 40 femmes.

230 Le nombre d'habitants diplômés de l'enseignement supérieur, soit 41% des 15 ans ou plus non scolarisés de la commune.

90% La part des salariés occupant un CDI à l'échelle de la commune.

15% des habitants de plus de 15 ans appartiennent à la catégorie « employés ».

## **ACTIFS DE LA COMMUNE PAR MODES D'EMPLOI (Source : INSEE 2017)**

La commune compte 113 femmes en CDI/Fonction publique contre 116 hommes, 23 femmes travaillent en Indépendant/Employeur contre 43 hommes, 15 femmes travaillent en CDD/Intérim, contre 11 hommes.

## **ACTIVITES PRESENTES AU VAUDOUE**

On peut ainsi trouver :

- Une école primaire (maternelle et élémentaire),
- Un accueil périscolaire depuis 11 ans et désormais une aide aux devoirs,
- Une agence postale avec les services d'une employée communale,
- Une bibliothèque

Et aussi :

- Une pharmacie,
- Une diététicienne
- Un bar-tabac,
- Une épicerie,
- Une agence immobilière,
- Des commerces ambulants de vente de pizza, et de produits grecs,
- Des traiteurs,
- Une entreprise de restauration d'art,
- Un technicien antenniste,

- Un électricien,
- Un gestionnaire de patrimoine,
- Des entreprises de travaux paysagers,
- Un maçon,
- Une entreprise de technologie,
- Une entreprise d'élagage,
- Une entreprise d'informatique,
- Une esthéticienne à domicile,
- Une prothésiste ongulaire,
- Des hébergements de tourisme,
- Un taxi,
- Un haras,
- Une pension pour chevaux...

Mais également des associations installées qui interviennent sur le secteur, notamment :

- Caméléart,
- L'Association des Parents d'élèves,
- La Société de chasse St Hubert,
- L'Âge d'or du Vaudoué,
- Le Vaudoué, son passé, son avenir,
- Les Vitraux de Saint Loup
- Les Amis du Patrimoine,
- Cinépiais,
- L'Avenir du Vaudoué,
- Le Collectif des Trois Pignons,
- L'Amicale des Anciens Sapeurs-pompiers du Vaudoué,
- Les Anciens combattants et le Bombardier Lancaster ND 468,
- L'Association Cantonale d'Aide à Domicile, domiciliée à La Chapelle-la-Reine, mais intervenant chez 15 personnes actuellement,
- L'ESF,
- Les Amis de la Forêt,
- Will of Sabers...

Le Vaudoué accueille sur son territoire une activité de tourisme, notamment autour de sa forêt et de ses activités connexes comme l'escalade, la randonnée, le vélo ou l'équitation.

Le Vaudoué ne compte plus d'agriculteur installé sur son territoire, sauf un maraîcher en retraite ayant encore des terres et faisant encore quelques productions notamment vendues à l'épicerie du village. Cependant, il y a encore des terres agricoles.

Sur le plan de l'emploi, le taux de chômage est en-dessous de la moyenne départementale.

Le revenu moyen des Valdéens et Valdéennes est sensiblement supérieur à la moyenne départementale, ou celle de la moyenne des villages de moins de 100 habitants. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de petits revenus, puisqu'il s'agit là d'une moyenne.

Le Village compte 94 allocataires CAF, ce qui recouvre 290 personnes au total.

70 ont des enfants à charge : 29 familles ont des enfants de 0/6 ans et 100 7/20 ans.

20 personnes sont en situation d'isolement, et 16 d'entre elles ont des enfants à charge.

33 personnes perçoivent des revenus de solidarité : Revenu de Solidarité Active, Prime d'activité ou Allocation aux Adultes handicapés.

## 2.7 Les enfants et les jeunes

Il y a sur l'année 2020/2021 66 enfants scolarisés à l'école primaire de La Source du village, qui compte 3 classes. A noter : une classe a été perdue il y a 2 ans.

Le nombre d'enfants scolarisables est un enjeu majeur pour le village.

Le Village dépend du collège Blanche de Castille de La Chapelle-la-Reine. 41 jeunes Valdéens y ont été scolarisés sur l'année 2020/2021.

5 collégiens sont dans un établissement privé Jeanne d'Arc à Fontainebleau. Nous avons donc au minimum 46 collégiens.

26 lycéens sont scolarisés dans le lycée de secteur F. Couperin. 2 élèves sont à François 1<sup>ER</sup> pour des questions de choix de section. 8 jeunes sont inscrits dans le secteur privé, 3 à Jeanne d'Arc, et 5 à Blanche de Castille. Au total, 36 lycéens, sans connaître les chiffres du lycée Uruguay d'Avon.

D'autres encore peuvent s'être orientés vers des formations professionnelles, et nous ne disposons pas de tous les chiffres.

Les jeunes doivent prendre les transports en commun.

Actuellement, les lycéens de Fontainebleau et le collège Jeanne d'Arc ne disposent pas d'arrêt de bus permettant une liaison directe avec leur lycée de secteur. Ils sont obligés de prendre une liaison à La Chapelle-la-Reine, ce qui allonge et alourdit le temps de transport, élément discriminant confirmé par les établissements. Cette situation concerne à priori au minimum 41 jeunes (collégiens et lycéens cette année, sans les chiffres du lycée d'Avon, qu'on peut estimer en-dessous de 10 certainement, soit une estimation à environ une cinquantaine d'enfants).

Actuellement, pour les plus petits, le village ne compte plus les services que de deux assistantes maternelles agréées. Le village dépend du RAM (Relai Assistant Maternel) des Lutins de la Chapelle-la-Reine, dans le cadre de la CAPF, pour l'information et la valorisation de ce mode d'accueil.

Aujourd'hui, le village ne dispose pas de crèche, pas de halte-garderie, pas de centre de loisirs. Certains enfants fréquentent le Centre de Loisirs sans hébergement de Buthiers qui se situe à 14 Kms et qui applique désormais un QF. Celui de Milly-la-Forêt est hors secteur et des tarifs extérieurs sont appliqués. Il existe un Centre de Loisirs Sans Hébergement à La Chapelle-La-Reine (7kms) et à Achères-la-Forêt (4kms).

Pour rappel, nous disposons pour nos enfants scolarisés, d'un accueil périscolaire, d'une aide aux devoirs et d'une cantine.

Les jeunes disposent depuis peu d'un espace dédié aux loisirs : le terrain avec des jeux pour les plus jeunes et un terrain multifonction : le stade du Nid Corbin.

## 2.8 Les démarches socio-administratives, la consommation, les transports

En dépit de son appartenance à la CAPF, le Vaudoué est assez proche de Milly-la-Forêt, qui se situe en Essonne, et les habitants peuvent y avoir quelques habitudes de vie quotidienne. Par ailleurs, un certain nombre de démarches socio-administratives se font à Nemours, commune appartenant à une autre communauté de communes : Pôle emploi, Mission Locale, Maison Départementale des Solidarités, Centre médico-psychologique, Cap Emploi...

Pour leur vie quotidienne, ou le travail, les habitants se tournent globalement vers 6 axes : Fontainebleau, 18 kms, La Chapelle la Reine, 6 kms, Nemours, 19 kms, Milly la Forêt, 7 kms, Malesherbes, 12,5 kms et Paris, 68 kms. Pour ce faire, ils doivent être véhiculés ou prendre des transports en commun ou transports à la demande (mis en place par la CAPF, mais encore sous utilisés).

Les gares des alentours se situent à Avon, ou Maise, et Buno-Bonnevaux, mais le transport est alors omnibus. Les liaisons en bus pour rejoindre la gare d'Avon sont essentiellement possibles le matin très tôt et le soir.

## 2.9 L'accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs, aux sports

Sur l'ensemble du territoire du PNRGF ou de la CAPF, les habitants peuvent trouver de nombreuses offres d'activités culturelles, éducatives, sportives ou de loisirs.

Cela implique souvent de se déplacer.

L'espace nautique de Milly-la-Forêt est accessible aux habitants et offre de nombreuses prestations sportives et de bien-être. Cependant, la tarification extérieure est appliquée pour les Valdéens, puisque l'équipement n'appartient pas à la même Communauté d'Agglomération.

Des formations musicales sont proposées par le Conservatoire Intercommunal des 2 Vallées, mais peuvent être assez onéreuses, en dépit de la participation municipale.

Un certain nombre d'activités associatives sont cependant présentes comme par exemple la belote pour les plus âgés, le théâtre ou le yoga pour les adultes.

Par ailleurs, la bibliothèque est ouverte à tous et travaille aussi en lien avec l'école, et des fêtes ou des animations pour tous, sont proposés par les associations ou la Mairie. Des boîtes à livres ont été installées récemment.

L'équipe éducative de l'école du village favorise l'accès à des activités culturelles dans le cadre des sorties scolaires qui sont alors financées par la coopérative de l'école, ou les subventions de l'APE, de la commune ou du PRGF.

Sur le plan sportif, il est notamment possible sur le village de pratiquer le tennis, la marche nordique, le yoga, le Budo-budjutsu ou parcourir un parcours santé.

Au village, certains lieux présentent un réel intérêt :

- Église Saint-Loup (Saint-Leu), début du XIIe siècle.

- Les vitraux de l'église Saint-Loup (Maître Verrier : Gérard Hermet)
- La chapelle de Fourches (ancienne chapelle de la maison du Temple de Fourches puis de l'Hôpital de Fourches, membre de la commanderie de Beauvais-en-Gâtinais)
- La cave médiévale située sous une maison particulière (caves à cellules latérales). L'ensemble donne l'apparence d'une grande croix à trois traverses dont les extrémités Est et Ouest de la branche centrale remplissent elles aussi la fonction d'aire de stockage, portant ainsi à huit le nombre de celles-ci.
- La forêt des Trois Pignons, avec son histoire géologique, son passé économique, ses gravures rupestres, sa végétation, sa faune et sa flore, ses activités de promenade et de randonnée, de varappe, son circuit des 25 bosses, le GR1, le GR32...

Le village est à proximité de tous les sites touristiques de la Forêt de Fontainebleau, de Fontainebleau, des sites du Parc Régional Naturel du Gâtinais Français, mais aussi du Grand Parquet, qui, à terme, deviendra un centre d'animation actif dans le cadre de la politique de la Communauté d'Agglomération des Pays de Fontainebleau.

## 2.10 L'animation du Village et le vivre ensemble

Si depuis un an, la vie du village est ralentie du fait de la crise sanitaire, depuis de nombreuses années, certaines occasions étaient/sont devenues incontournables et rythmaient/rythment la vie des habitants : la fête patronale de la Saint-Loup en septembre, le loto pour les anciens, le vide grenier en juin, le marché de Noël avec les chants des enfants à l'école, mais aussi, la Saint Hubert, les courses de chiens de traîneaux, des expositions, des concerts, le carnaval, ou encore, le spectacle pour les plus jeunes offert par la bibliothèque en fin d'année, le cross de l'école, la kermesse ...

Au fil du temps, certaines fêtes se sont transformées, d'autres ont disparu, d'autres encore sont nées, comme les Gâtifolies, le concours des épouvantails, des lectures de contes, le marché de Noël, Halloween, ou la fête de la musique ou la fête des voisins, Osez le Vélo, Musique en Gâtinais, des expositions d'artistes, des concerts ...

Ces évènements, portés par les associations, l'école, les bénévoles, la municipalité, sont des vecteurs de rencontres, d'intégration et de vie sociale.

L'école est naturellement un lieu de rencontre privilégié pour les familles et notamment les nouveaux habitants.

Il existe différents lieux de rencontre, d'activités ou de festivités : la salle polyvalente, la salle dite des archives, la cour de l'école, la place du village, ou encore les rues, la forêt et le stade du Nid Corbin.

Un local est actuellement disponible et aménagé pour l'exercice d'une activité médicale, ou paramédicale. La municipalité serait ravie d'accueillir une offre dans ce secteur car une demande existe.

Certains évènements n'ont pas manqué de réunir les Valdéens autour de mobilisations par le passé : les couloirs aériens, l'interdiction de traversée des camions, le maintien de la pharmacie, l'installation d'une antenne, l'exploitation de la forêt...

Pour sa part, l'organisation du CCAS se révèle un facteur d'union, autour d'un projet commun : venir en aide aux Valdéens qui en auraient besoin et créer une dynamique sociale.

## 3 Notre village et son partenariat

Un CCAS ne peut pas travailler seul et s'inscrit dans un contexte partenarial. Dans le cadre de ce travail, une démarche a été effectuée auprès de 34 partenaires différents sur le secteur pour les rencontrer : Il s'agissait de nous connaître mieux, de recueillir leur avis sur les besoins de notre commune en fonction de leurs interventions, et d'évaluer la possibilité d'actions envisageables. 50 % d'entre eux ont répondu présent.

### 3.1 Des acteurs géopolitiques ou institutionnels

#### 3.1.1 Le Parc Naturel régional du Gâtinais Français (PNRGF)

Sur le plan social, le PNRGF contribue en menant des actions éducatives sur le territoire, mais aussi en permettant de favoriser certaines réhabilitations de l'Habitat et en contribuant à un développement durable du territoire.

#### 3.1.2 La Communauté d'Agglomération des pays de Fontainebleau (CAPF)

Sur le plan social, la CAPF peut avoir des compétences (cf. p. 6) et pour rappel, la Convention Territoriale avec la Caf est en cours d'élaboration.

#### 3.1.3 La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caf de Seine et Marne, compte 28000 prestataires. Un service d'action sociale avec 33 travailleurs sociaux. Une Assistante sociale sur le secteur de Fontainebleau couvre le village. Des axes privilégiés d'intervention : les enfants porteurs de handicap, les séparations de couple, la parentalité, la monoparentalité. La Caf peut accompagner les différents acteurs dans les projets en cohérence avec leur politique sociale. Un CCAS peut être accompagné par exemple autour d'un projet d'Espace de Vie Sociale centré sur des notions fondamentales, notamment la parentalité et les actions pluri-générationnelles, l'inclusion numérique.

Sur le Vaudoué, pour rappel, 94 allocataires, pour 280 personnes couvertes. 20 personnes se trouvent en situation d'isolement en percevant une allocation CAF.

### **Une Convention Territoriale Globale (CTG) est en cours d'élaboration avec La Communauté d'Agglomération des Pays de Fontainebleau :**

*Ainsi : « la CTG est un cadre politique de 5 ans qui vise à s'accorder sur un projet social adapté aux besoins des familles, à définir des orientations et objectifs partagés, à s'appuyer sur les potentialités du territoire intercommunal en terme de globalité de l'offre de service.*

*Les objectifs de la CTG sont de contribuer à une plus grande lisibilité, efficacité, complémentarité des actions menées en direction des familles, des enfants et des jeunes.*

*Les priorités : la petite enfance et la jeunesse, le développement plus ciblé sur la parentalité et l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et la prévention des ruptures de droit.*

*Elle doit permettre d'apporter une lisibilité territoriale à la politique de la Caf : le versement des prestations, le financement des équipements de services, le soutien aux associations.*

*A terme, il s'agit d'améliorer le service rendu aux familles en tendant à la réduction des disparités territoriales, au soutien des familles avec des enfants en situation de handicap et/ou issus de familles pauvres, à l'inclusion numérique. Il s'agit également de renforcer la coopération et la gouvernance partenariale, de renforcer les coopérations entre équipes, d'avoir des temps réguliers d'échange avec les décideurs.*

*La CTG doit faciliter la mutualisation et la mobilisation efficiente des fonds à travers la bonne utilisation des finances publiques, en évitant les doublons d'intervention et en gagnant en efficacité par un meilleur travail en commun, à travers : le diagnostic partagé pour identifier les acquis et définir les priorités, la formalisation des axes d'intervention et des actions prioritaires, la définition des modalités de mise en œuvre pour une durée pluriannuelle, la définition des modalités de suivi et d'évaluation. (cf. CTG Présentation CAF 2021)»*

Notre village participe ainsi pleinement aux ateliers réunissant tous les acteurs. C'est un projet à fort enjeu, puisqu'il déterminera notamment l'adaptation des réponses, des projets et des financements aux besoins d'un petit village de la ruralité comme le nôtre.

#### 3.1.4 Le Conseil Départemental et la Maison Départementale des Solidarités (MDS)

La Maison Départementale des Solidarité est un acteur incontournable du secteur social, puisque le Conseil départemental est le Chef de file de l'Action Sociale autour de l'enfance : prévention et protection, l'enfance, la famille, le handicap, la vieillesse, la dépendance, la solidarité. Le Vaudoué dépend de la MDS de Nemours.

*« Le Conseil Départemental est le chef de file de l'action sociale, du développement social et de l'autonomie des personnes. Il joue un rôle majeur dans la définition, le pilotage et la mise en œuvre des politiques d'aide et d'action sociale et médico-sociale. Ce rôle a été réaffirmé dans les récentes lois relatives à la décentralisation. La construction d'un schéma des solidarités est à ce titre inscrite dans les grandes orientations 2015-2021 du Conseil Départemental qui définit les orientations politiques et stratégiques du Département en matière de solidarités pour 5 ans.*

*Depuis 2015, le Département de Seine-et-Marne a engagé de nombreux chantiers visant à réviser et revisiter l'exercice de ses compétences en matière de solidarités. Pour mémoire, cela porte notamment sur : - Une politique du juste droit en matière de revenu de solidarité active et accompagnement vers l'emploi de ses bénéficiaires, - La modernisation de l'aide sociale à l'enfance, - L'activation d'un rôle moteur dans le champ du handicap, - La création d'un accueil de proximité par des pôles d'autonomie territoriaux, - La structuration d'une politique autour des mineurs non accompagnés en vue d'un juste accueil - L'évaluation de sa politique en matière de protection maternelle et infantile, - La mise en œuvre des évolutions introduites par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, - L'engagement dans la démarche Réponse accompagnée pour tous. » (cf. Site CD 77)*

Une rencontre a permis d'établir des liens en vue de favoriser l'accès des personnes aux services de la MDS. Le département propose actuellement des conventions de partenariat, mais qui nécessite une disponibilité de personnel.

#### 3.1.5 La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

28 personnes du Vaudoué sont affiliées à la MSA.

Au regard de ces chiffres, les services sociaux sont prêts à s'investir dans des actions sociales individuelles, collectives ou de l'ingénierie de projet, autour de la question de la ruralité, dans le cadre de leurs axes d'intervention : l'enfance, la famille, la retraite, les projets d'accueils périscolaires, les micro-crèches, la prévention...

### 3.1.6 La Banque de France/commission de surendettement

Un partenaire essentiel en matière de surendettement.

A noter :

- ✓ La possibilité de désormais déposer en ligne des dossiers.
- ✓ La possibilité de participer à des projets collectifs autour du thème de l'endettement.
- ✓ Beaucoup de formations faites gratuitement sur la relation à l'argent : à destination de tous les publics, y compris pour les plus jeunes collégiens, pour apprendre la gestion d'un budget, sur les relations avec les banques, sur le risque des crédits...

### 3.1.7 Prévention Retraite IDF (PRIF)

Le Prif est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) ; ses trois membres fondateurs la Mutualité Sociale Agricole d'Île-de-France (MSA), la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse en Île-de-France (Cnav) et la Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI) en assurent la gouvernance.

Le Prif agit dans une dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France. L'objectif : continuer de faire croître l'espérance de vie en bonne santé de la population, diminuer ou ralentir l'incidence de maladie ou d'altérations physiques, psychologiques ou sociales et notamment celles liées à l'avancée en âge, au moment de la retraite. Le Prif a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'attention des personnes retraitées en Île-de-France et de permettre le développement du lien social de proximité.

## 3.2 Des Etablissements Scolaires et les parents d'élèves

### 3.2.1 Les lycées

Ils se situent à Fontainebleau (sauf situations et choix particuliers autres). Le Lycée F. Couperin est notre lycée de secteur et accueille 26 élèves actuellement.

2 jeunes du Vaudoué sont au lycée François 1<sup>er</sup> qui n'est pas notre lycée de secteur, mais qui peut toutefois recevoir des jeunes qui auraient émis des choix d'options spécifiques.

8 jeunes sont au lycée privé Jeanne d'Arc, 5 au lycée Blanche de Castille, 3 au lycée Uruguay. Soit 44 jeunes au total.

Une remarque commune : la question de la distance, de l'éloignement de la mobilité qui peut créer une inégalité des chances.

Le nouveau proviseur du lycée François 1<sup>er</sup> se dit très heureux d'avoir été contacté, puisqu'il travaille à une politique d'ouverture de son établissement et souhaite favoriser les liens et les échanges.

A noter : Le lycée François 1<sup>er</sup> a ouvert une option musique, a créé un studio d'enregistrement. Il est dans une dynamique d'ouverture. Des projets à croiser avec notre classe orchestre !



### 3.2.2 Les collèges

Le Collège Blanche de Castille de secteur est à La chapelle-La-Reine et accueille actuellement 41 enfants. La principale confirme le questionnement sur la ruralité et le transport.

Le collège est un vecteur de lien social, et les enfants en profitent, d'autant qu'une fois rentrés chez eux, la question de la mobilité se pose. La principale précise qu'à ses yeux il manque des lieux favorisant la vie sociale des jeunes.

Elle est favorable à la participation du collège dans la mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes au Vaudoué.

Elle note une amélioration des prestations des Cars Bleus et notamment sur la question du respect des horaires, depuis l'action collective menée par l'Association des Parents d'Elèves « Les Enfants D'abord », menée en lien avec le Collège.

5 enfants sont scolarisés au collège privé Jeanne d'Arc à Fontainebleau.

### 3.2.3 L'école primaire et maternelle de La Source

Il y a 66 enfants inscrits pour l'année scolaire 2020/2021. Le nombre d'enfants scolarisables dans le village est un enjeu majeur pour notre village et la sauvegarde de l'école.

L'équipe éducative est très attentive depuis des années à favoriser l'accès à la culture dans son ensemble à travers les sorties scolaires ou les activités nécessitant un prestataire extérieur, comme par exemple l'intervenant « musique » du Conservatoire financée par la Mairie. Cela est possible avec la coopérative, les subventions APE, municipales, ou PNRGF.

Cette année les informations transmises en amont ont permis que les enfants puissent être inscrits à plusieurs ateliers du PNRGF.

Quelques remarques :

- Certains parents ont pu évoquer le besoin de l'application d'un Quotient Familial pour les frais de cantine,
- Un lieu de vie sociale pour les jeunes adolescents serait nécessaire,
- Certains enfants aimeraient avoir plus de jeux au stade.

L'idée d'un Conseil Municipal des Jeunes est intéressante. Il sera très important de bien construire le projet en amont pour permettre aux jeunes qui s'investiront de mener à bien un projet rapidement.

### 3.2.4 Les Représentants de Parents d'Elèves / L'Association des Parents d'Elèves

Les parents d'élèves évoquent globalement le souhait d'être associés le plus possible dans les projets. Ils évoquent :

- Les difficultés de transport pour les jeunes
- Le problème des modes de garde pour les plus petits avant l'école
- La difficulté pour trouver un accueil le mercredi et les vacances scolaires pour les enfants scolarisés
- L'aspect positif d'être associés à la composition des menus de la cantine, et le travail en cours pour améliorer le contexte global de l'accueil des enfants à la cantine

- Le besoin d'un lieu de vie sociale : si le stade du Nid Corbin est une réussite, il pourrait être complété par d'autres jeux, des bancs, un abri, et il ne permet pas des activités l'hiver ou en soirée. Ce serait un lieu qui pourrait accueillir plus d'ateliers, d'activités et permettre du vivre ensemble

Ils évoquent le souhait de certains enfants d'avoir un skate parc.

### 3.3 Des Espaces de Vie Sociale de proximité à quelques kilomètres

Trois EVS sont actuellement recensés sur le territoire proche :

- Développe Moi Durable à La Chapelle-La-Reine, qui offre un projet global autour d'une idée simple : prendre soin de soi tout en prenant soin de la planète : Activités sportives, Parentalité, éducatives, récréatives, Loisirs et culture, Bien-être et santé, Ecologie et pleine nature...
- La Marmite des Rencontres qui est un projet de proximité dans et autour de Tousson afin de favoriser le vivre ensemble et le partage dans la convivialité et qui permet des activités éducatives, culturelles créatives pour tous les âges.
- Le Café des Lutins géré par Trait d'Union Parents Enfants, destinés aux enfants de moins de 4 ans et leurs familles, à Noisy-sur-école pour travailler notamment autour de la question de la parentalité.

### 3.4 Des Associations dans le secteur social

#### 3.4.1 L'Association Cantonale d'Aide à Domicile

L'Association Cantonale d'Aide à Domicile constate globalement une hausse des heures d'intervention et une hausse du niveau de dépendance des personnes chez qui ils interviennent dans notre village.

Ils interviennent dans 15 foyers actuellement, contre 9 en 2018 : 8 couples (62,50% ménage / 37,50% aide aux repas) - 3 hommes (66,67 % ménage / 33,33 % aide aux repas) - 4 femmes (75% ménage / 25% aide aux repas)

Un problème majeur déjà évoqué pour les personnes : le déplacement et l'éloignement des services de santé.

Leur projet : développer une prestation « jardin et bricolage ». Ils ont par ailleurs une convention avec Présence Verte, prestataire de téléassistance.

#### 3.4.2 Secours Catholique

Une difficulté pour eux : toucher le public parfois en réelle difficulté et silencieux. Ils souhaitent pouvoir intervenir le plus en amont des soucis que rencontrent les personnes.

Ils interviennent désormais à l'aide de bons alimentaires, ce qui permet plus de dignité, et un travail possible sur l'équilibre alimentation, faite maison et moins couteuse. Ils ont un projet d'épicerie sociale avec la Ville de Nemours. Une permanence assurée une matinée par semaine sur La Chapelle-la-Reine, permet de créer du lien entre les personnes.

#### 3.4.3 Restos du Cœur Avon

Mêmes problèmes repérés : la mobilité dans la ruralité et l'accès aux plus démunis qui ne se font pas toujours connaître.

La création du lien avec les usagers leur semble essentielle, et les partenariats permettent des accompagnements parfois plus faciles.

#### 3.4.4 Addictions France

L'association déploie des actions : de prévention, d'information, de formation et de prise en charge des problèmes d'addictions.

Certaines actions peuvent être financées en matière de prévention lorsqu'elles s'adressent à certaines cibles comme les jeunes, la grande précarité, le handicap, le milieu scolaire, la Périnatalité, le milieu professionnel, mais aussi festif, ou carcéral.

#### 3.4.5 La Mission Locale

1500 jeunes suivis de 16 à 25 ans en ruptures avérées, déscolarisés ou sans emploi, dans le cadre de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté, de la mobilité, de la formation.

Ouverts à des projets spécifiques au regard de besoins repérés (jobs été, recherches stages, mobilité et vélos électriques, fracture internet, présentation physique, permis de conduire...). La Mission locale peut se rapprocher des demandeurs si besoin et faire des rendez-vous à distance.

#### A noter :

Nous aurons l'occasion dans l'avenir de pouvoir nous tourner vers les partenaires avec qui nous n'avons pas encore eu de contact spécifique, et resterons attentifs à leurs demandes, mais aussi à leurs ressources et compétences. ( les Centres Médico-Psychologiques, les associations caritatives, le Relai pour les femmes victimes de violence conjugale, la Maison Départementale pour les Personnes en situations de Handicap, l'Age d'Or, pour nos personnes âgées, Cap Emploi, Pôle Emploi, pour l'accès à l'emploi, le Centre d'Informations et Orientation pour les jeunes, Développe Moi Durable, EVS, le Point D'accueil Territorial, le Siampadh, pour le maintien à domicile, Trait d'Union, l'Ecole des Parents, pour les familles et les questions autour de la parentalité...)

Dans l'ensemble, les partenaires ayant répondu à notre sollicitation sont ravis de cette initiative qui ne peut que favoriser la construction d'un partenariat.

Ils sont présents sur notre territoire, et pour certains, pourraient proposer des actions de prévention spécifiques, en travaillant avec nous, comme la Banque de France, France addiction, le PRIF, la Mission Locale, les associations caritatives...

Dans l'attente, cette démarche a déjà permis d'établir des liens qui favorisent les prises en charges individuelles au quotidien.

Si Le Vaudoué n'est pas repéré comme un secteur en grande difficulté sociale, quelques situations de fragilité sociale, d'isolement, de monoparentalité, d'âge, de maladie, de handicap et de dépendance peuvent nécessiter des interventions.

3 axes communs ressortent particulièrement : la mobilité sur les territoires ruraux, le risque de l'isolement et le risque de la rupture de l'égalité des chances.

**Une présence sociale préventive et inclusive y est nécessaire.**

## 4 Une enquête menée auprès des habitants du Vaudoué

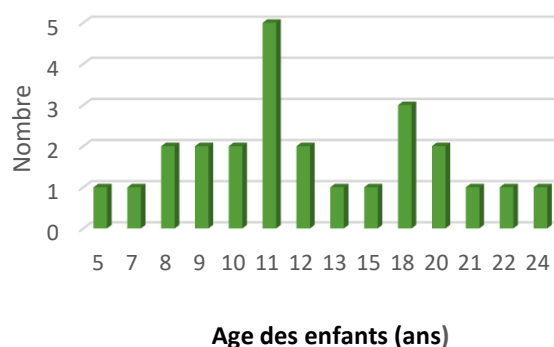
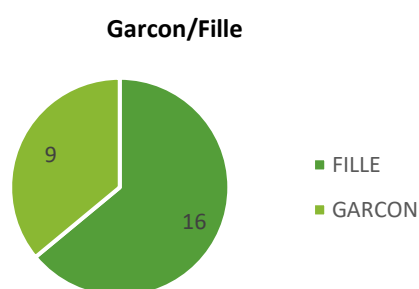
Nous avons décidé d'associer les Valdéens à nos analyses sur leurs besoins. Pour ce faire, une enquête a été menée à travers deux questionnaires (cf. document en annexe) : un pour les moins de 25 ans et un autre pour les plus de 25 ans. Pour une première expérience, 13 % de la population a répondu.

Les résultats sont présentés en différenciant les populations : enfants et jeunes de moins de 25 ans, et adultes (de plus de 25 ans).

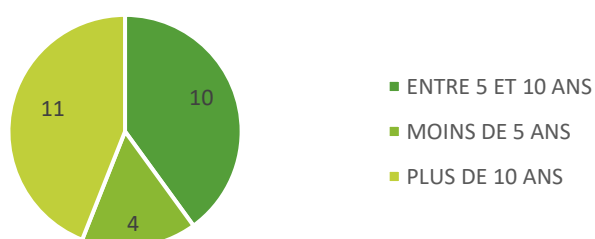
### 4.1 Les enfants et jeunes de moins de 25 ans

25 enfants ont participé à l'enquête.

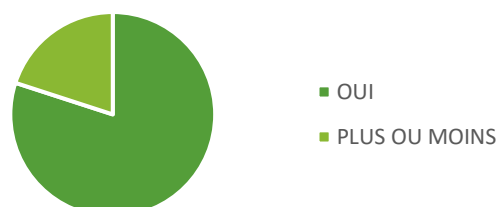
Pour une première expérience sur le village, on note une participation des plus jeunes. Une tranche d'âge est particulièrement active, celle des 11 ans. Plus de participation des filles. L'ensemble des enfants déclare plutôt se plaire au Vaudoué. On note une difficulté au transport.



**Depuis combien de temps vis-tu au Vaudoué ?**



**Est ce que tu t'y plais ?**



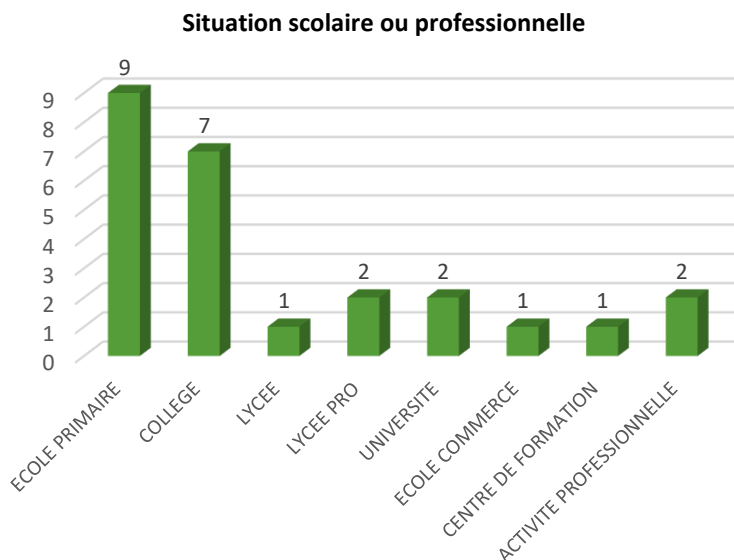
*Commentaires positifs : Environnement, et souhait qu'il reste intact (2), city stade (1) et commerces (1)*

*Commentaires négatifs : Pas assez de transport (3), manque d'évènements (1)*

*Pas de liens établis entre les réponses plus ou moins et l'âge des enfants.*

Sur les 25 jeunes, 23 sont scolarisés et 2 en activité professionnelle. 44 % des enfants déclarent ne pas rencontrer de problèmes particuliers.

Pour ceux qui en rencontrent, la demande porte notamment sur l'amélioration des transports, et un lieu facilitant les rencontres et les animations. Est évoquée la question de la qualité des repas de la cantine scolaire.



**Enfants ou Jeunes scolarisés : y rencontres tu des difficultés?**



Si globalement, les enfants participent aux animations du village, 44 % ne semblent pas y participer. Question : sont-elles adaptées à leurs besoins, à leurs demandes, à leur capacité d'autonomie ?

La majorité des enfants ont une ou plusieurs activités en dehors du village, et beaucoup pratiquent un sport.

Certains n'en pratiquent pas : est-ce par choix, par souci financier, par manque de disponibilité des parents, manque d'autonomie de transport ?

**Participes tu à des activités organisées par la commune ?**

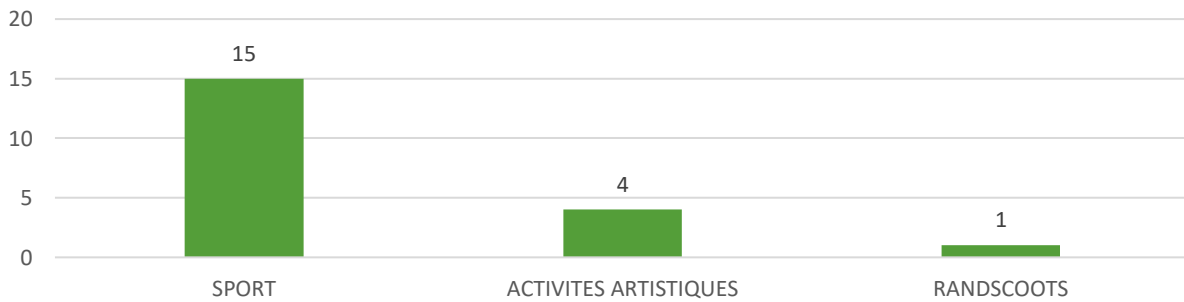


Parmi les activités mentionnées : FETE DE LA SAINT LOUP, VIDE GRENIER, SPORT (OSEZ LE VELO), TENNIS, BIBLIOTHEQUE, CAMELEART, APE

**Participes tu à des activités organisées en dehors de la commune?**



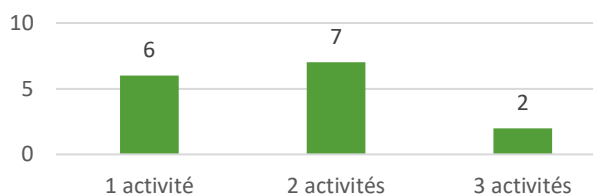
**Types d'activités réalisées hors de la commune**



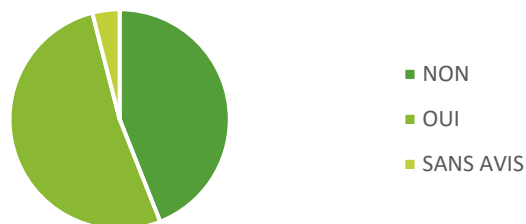
SPORT : Equitation, Escalade, Foot, Tennis, GRS, Tir à l'arc

ACTIVITES ARTISTIQUES : musique et théâtre

**Nombre d'activité pratiquées par les enfants en dehors de la commune**



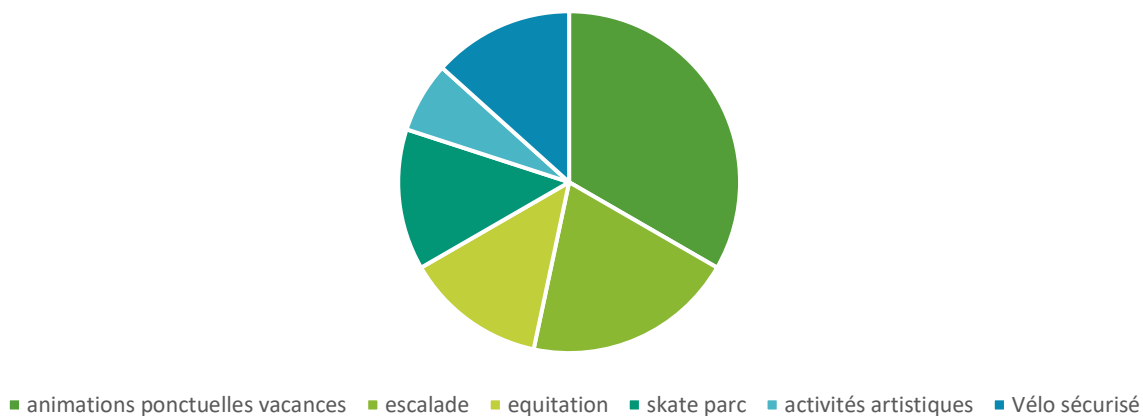
**Aimerais tu pratiquer plus de loisirs dans ton village?**



28 % des jeunes pratiquent 2 activités et plus de la moitié des enfants aimerait pratiquer une activité au sein du village.

20 % des jeunes aimeraient particulièrement pouvoir participer à des animations ponctuelles, des évènements, des moments de jeux, et surtout notamment pendant les vacances scolaires. L'escalade est citée, dans un village pourvu de sites dédiés.

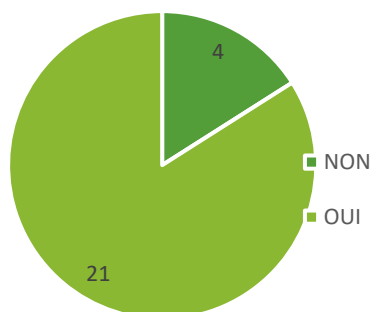
**Propositions des jeunes**



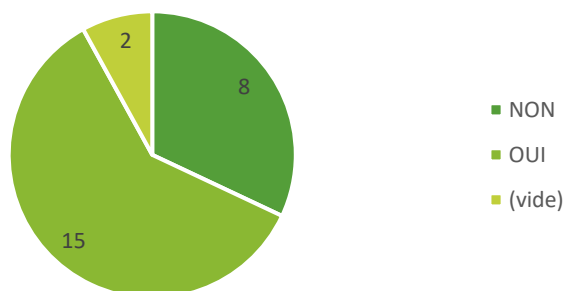
32 % des jeunes précisent ne pas pouvoir voir leurs amis comme ils le souhaiteraient. 4 personnes se déclarent « sans amis » dans le village, ce sont de jeunes adultes.

Parmi les difficultés évoquées pour voir ses amis, celle du déplacement, du transport en dehors du village. Au sein du village il semble difficile de faire du vélo en toute sécurité du fait de la circulation. Il n'y a pas non plus d'endroit pour se retrouver. Seul 1 enfant mentionne le stade comme lieu de rencontre avec ses amis.

**As-tu des amis dans le village ?**

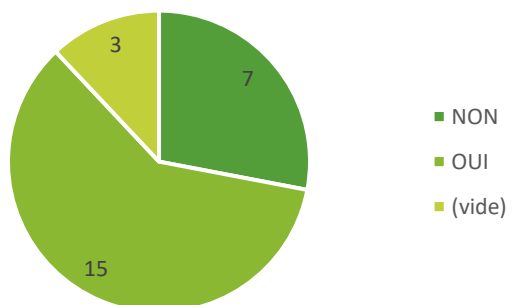


**Peux tu voir tes amis comme tu le veux?**

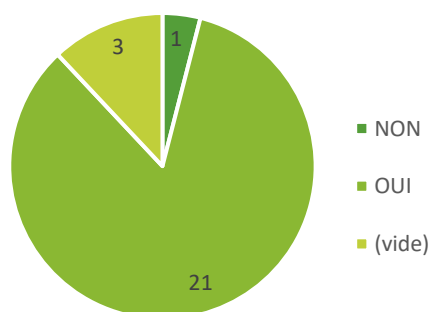


60 % des enfants ont un téléphone portable. Ceux qui n'en ont pas ont entre 8 et 11 ans.  
20 % de ceux qui en ont un déplorent des soucis de réseau.  
16 %, soit 4 enfants aimeraient participer à un club informatique.

**As tu un téléphone portable ?**



**Utilises tu internet ?**





### Attentes des jeunes



- espace de rencontre et d'animation, de partage
- Conseil Municipal de Jeunes
- Sécuriser la pratique du vélo dans le village
- Développer les activités du stade
- Développer les animations de vacances
- Préserver le village
- Améliorer les transports

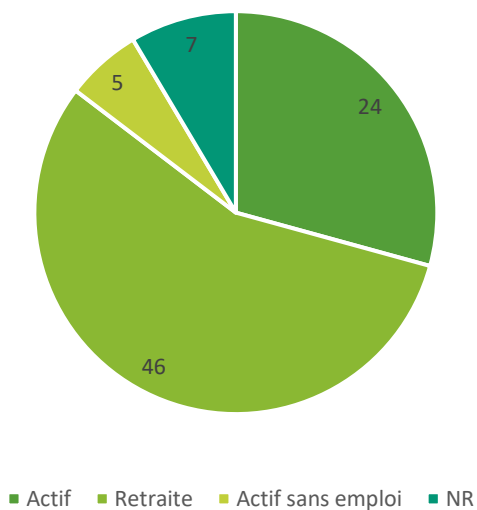
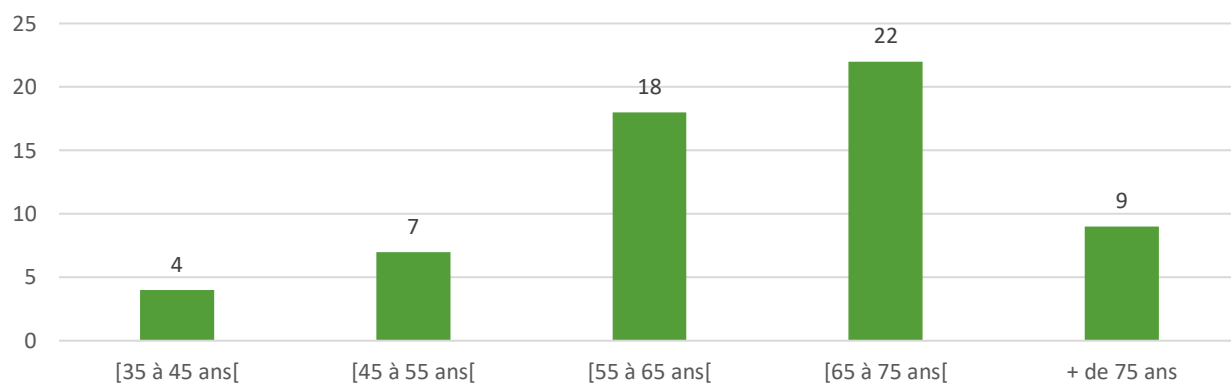
Attention, dans les réponses précédentes, 20 % des jeunes souhaitaient des activités sur les temps de vacances, et la question des transports était importante.

## 4.2 Les adultes

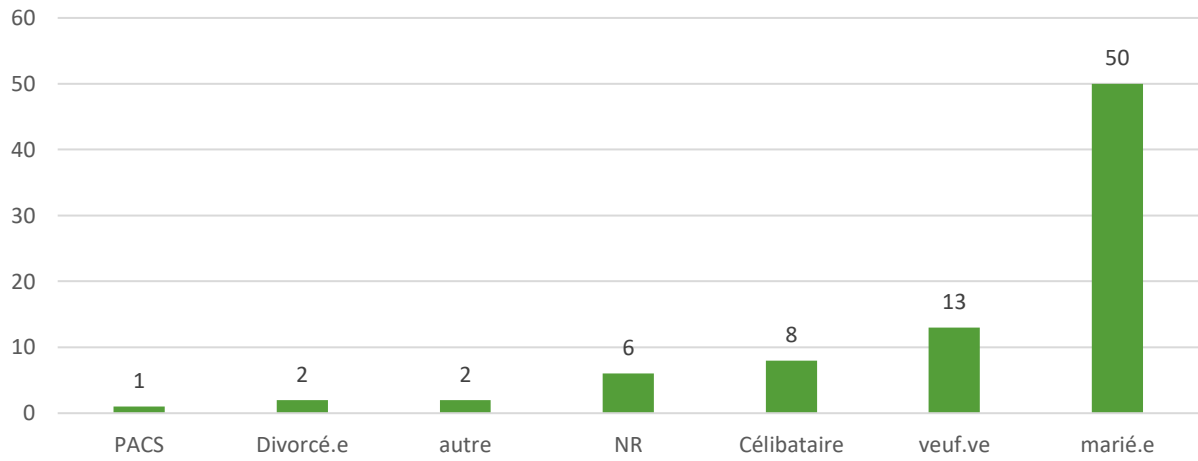
82 personnes ont participé à l'enquête : 55 femmes, 25 hommes

Les 55 ans et plus représentent près de 60 % des réponses. La plupart vivent en couple, et 45 % n'ont pas renseigné le nombre d'enfants, ce qui peut paraître logique pour les enfants hors du domicile.

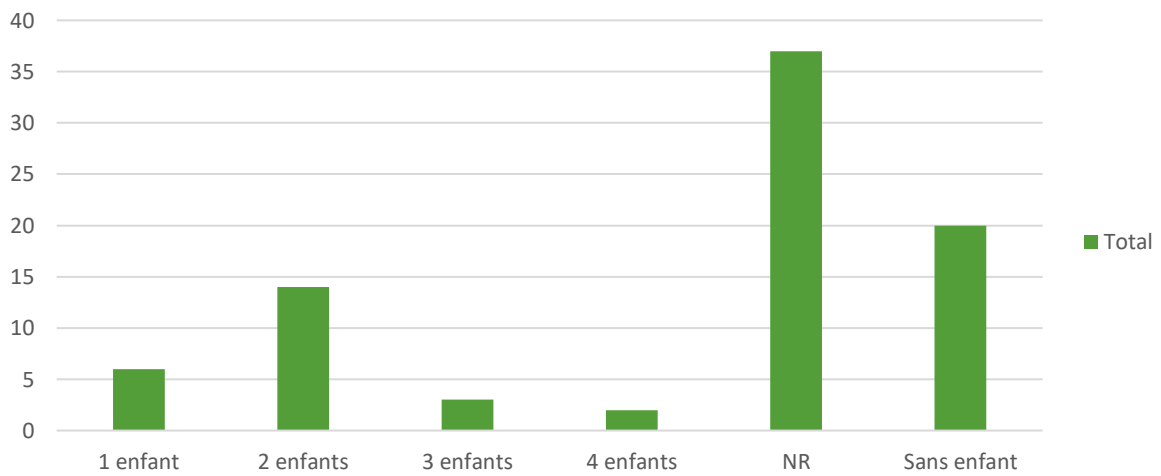
Répartition en fonction de classe d'âges



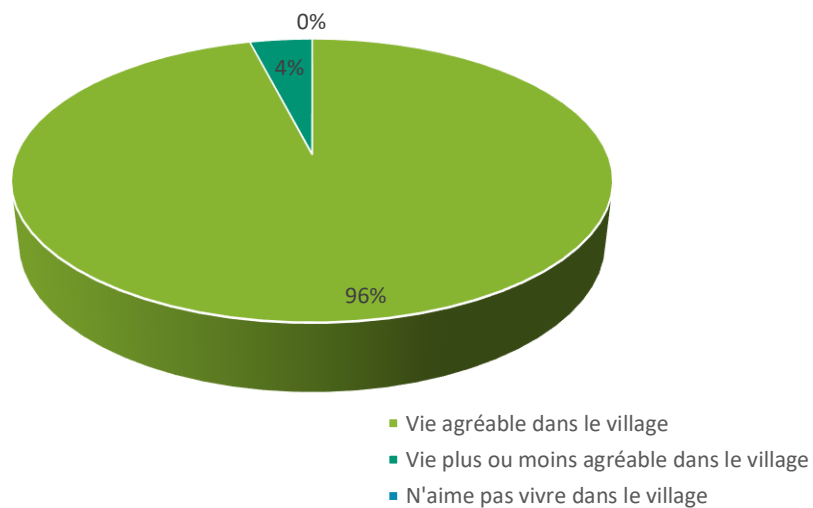
### Situation familiale



### Nombre d'enfants



### Bien vivre au Vaudoué



96 % des gens déclarent aimer vivre au Vaudoué, 4% plus ou moins.

Des commentaires sont cependant faits signalant notamment des problèmes d'isolement, un manque d'échange entre les habitants, des nuisances liées à la circulation et au stationnement, ou un besoin pour le village d'améliorer ses espaces publics.

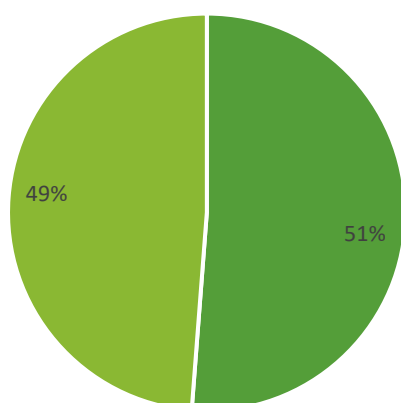
73 % des réponses ont été faites par des personnes qui habitent le village depuis plus de 10 ans. Pas de corrélation établie entre le bien être au village et le temps de présence dans le village ou la classe d'âge.

### Depuis combien de temps vivez vous au Vaudoué ?

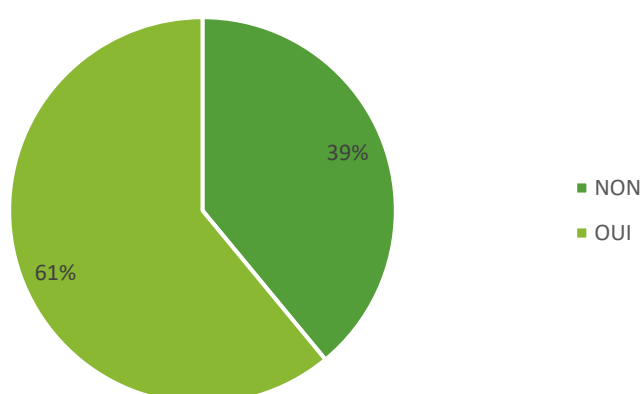


La majorité des personnes enquêtées est satisfaite de l'offre d'activités proposées dans la Commune et en dehors. Parmi les gens insatisfaits, des personnes proposent d'augmenter l'offre de randonnées en forêt.

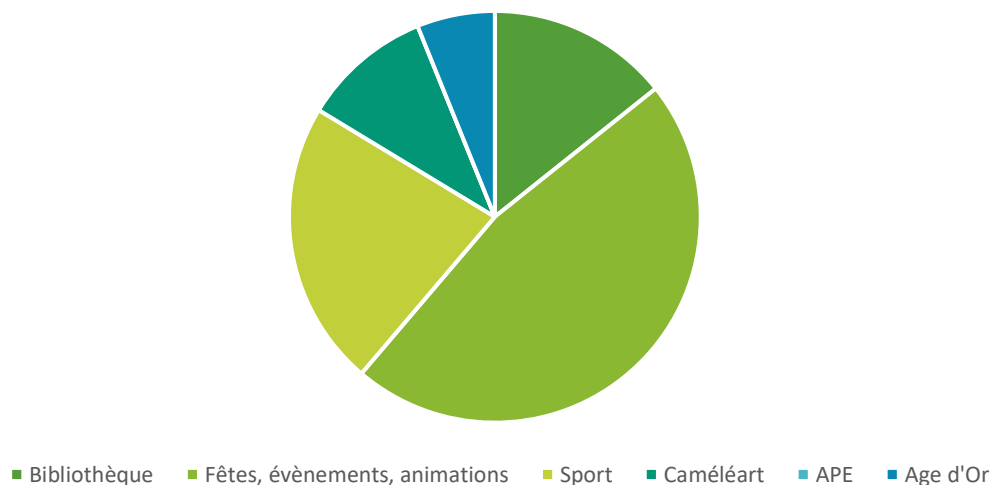
### Activités dans le village



### Activités en dehors du Vaudoué



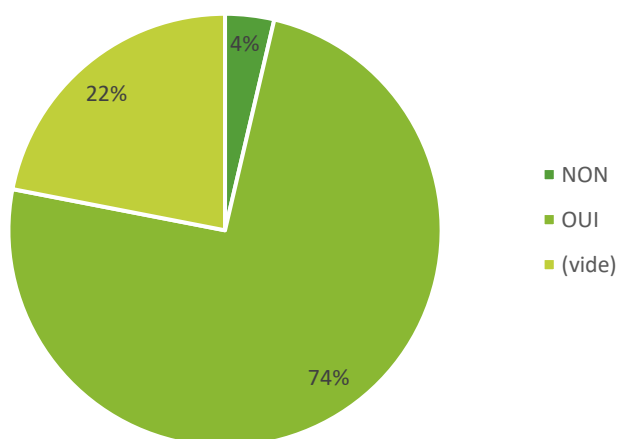
### Activités au village



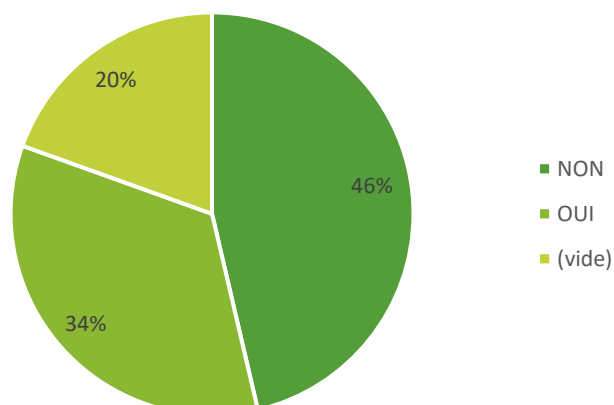
50 réponses sont données pour les activités en dehors de la commune : Le Sport regroupe une multitude d'activités sportives comme l'escalade, la gym, la natation, l'équitation... Toutes les personnes ayant répondu font au minimum 2 activités. Parmi les réponses, toutes les classes d'âges sont représentées.

Sport	37
Activités culturelles et artistiques	14
Musique	6

### Est-ce que cela vous convient ?



### Souhaitez-vous pratiquer des activités auxquelles vous n'avez pas accès ?



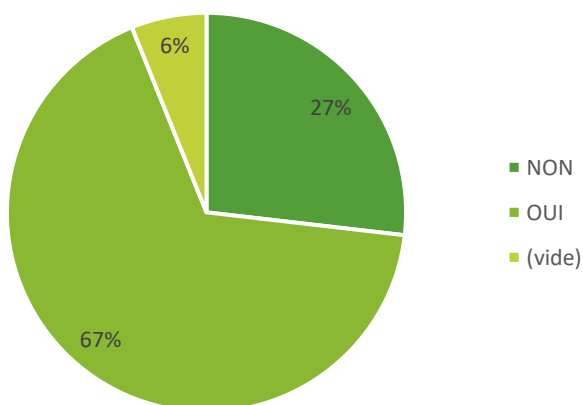
67 % des personnes font appels à des services et une majorité des personnes est satisfaite des services auxquels elle fait appel.

Parmi les services sont mentionnés :

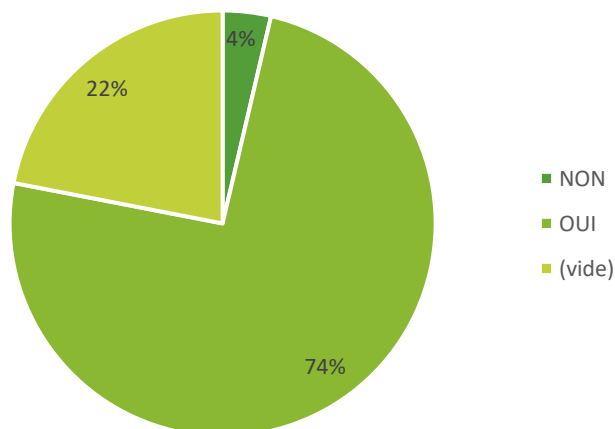
SERVICES PUBLICS AGENCE POSTALE ET COMMERCE	43
AIDE A DOMICILE (Ménage, Infirmière)	15
Garde d'enfants, centre de loisirs	6
Autres (coiffeur)	1

L'aide à domicile est en majorité utilisés par les personnes de plus de 60 ans avec une moyenne d'âge à 73 ans. Seule une personne de 49 y fait appel pour raison de handicap. Pour commentaires, nous notons le besoin de la présence d'un médecin, un manque de lieu de vie convivial, le manque d'une boulangerie.

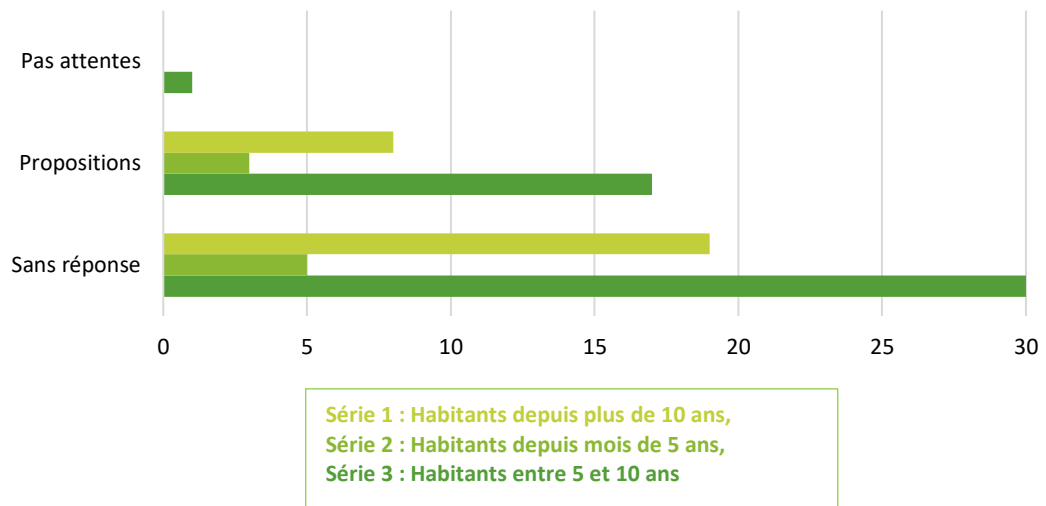
Faites-vous appel régulièrement à des services?



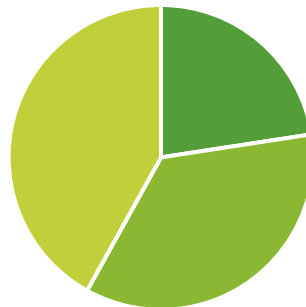
Est ce que cela vous convient?



## Avez-vous des remarques, des attentes, des propositions à faire remonter au CCAS ?



## Propositions principales



- Améliorer la sécurité routière
- Favoriser les animations, les fêtes et améliorer la communication
- Favoriser un espace de vie sociale, les liens entre les habitants, et le soutien aux associations

Autres propositions : embellir le village, défibrillateur, améliorer les transports, Créer une piste cyclable, favoriser le calme, trouver un médecin, créer un centre de loisirs pour les enfants, créer un système échange de savoirs, laisser le village en l'état, créer du stationnement, augmenter la fréquence du ramassage des poubelles, favoriser des initiatives comme la réservation en ligne

Nous remarquons qu'une proportion importante des habitants n'a pas émis d'attentes ou de propositions. Pas de lien avec l'ancienneté dans le village, car la majorité de ceux qui ont répondu habitent également au Vaudoué depuis la même période. Il se peut que, d'une part les habitants ne connaissent pas les missions d'un CCAS, et d'autre part qu'il soit inhabituel pour les habitants d'être questionnés dans leurs besoins.

Dans les résultats majeurs, remontent le besoin de favoriser le lien social, à travers l'animation du village, et les espaces de rencontres.

Arrive juste à la suite le besoin de se sentir en sécurité dans l'espace public routier.

Quelques modérations : certains habitants ont pu faire remonter des remarques en amont dans le questionnaire.



## 5 Des orientations de travail

### 5.1 Un cadre général

Le CCAS est un élément essentiel du champ partenarial local. Au niveau de la CAPF, il peut y constituer un ancrage en participant notamment aux groupes de travail en vue de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) de fonctionnement en cours d'élaboration avec toutes les communes et la CAF, en lien avec l'adjointe en charge de la jeunesse.

Une des missions du CCAS consiste à chercher des réponses à des problématiques individuelles. En restant attentif et disponible aux demandes et en favorisant des actions sociales inclusives, dans un village plutôt favorisé, il sera possible de mieux appréhender et cibler les besoins des habitants.

Les éléments de cette analyse pourront être pris en compte dans les différents projets de la commune concernant la vie sociale de ses habitants :

- L'urbanisme et son projet global accompagné par le PNRGF
- La sécurité routière
- La stimulation des activités collectives
- L'embellissement du village

La présente enquête auprès des habitants de la commune, nouvelle forme d'expression, est amenée à se reproduire pour favoriser et stimuler la participation des habitants à la vie du village. Nous attendons des habitants du village qu'ils nous donnent des idées pour améliorer et mieux cibler l'expression de leur demande.

### 5.2 Quelques données essentielles retenues de l'ensemble des données

#### 5.2.1 Une population vieillissante

Notre population est vieillissante et notre école a des difficultés à conserver ses classes. Cela pose des questions autour de 5 axes :

- Prévenir les risques liés à ce vieillissement et aux risques de dépendance
- Favoriser l'arrivée de jeunes et de familles avec enfants, ce qui impliquerait de rendre l'accès à l'école et à l'offre petite enfance plus attractive
- Développer une offre de logement plus accessible à tous
- Participer aux actions en faveur du développement des transports
- Stimuler le développement des animations, de la vie culturelle, associative, économique

En moyenne, les ressources financières des habitants se situent au-dessus de la moyenne nationale, mais ce calcul ne permet pas de mettre en évidence des risques de fragilité sociale ou/et d'isolement social qui existe dans notre village.

#### 5.2.2 La jeunesse motivée au partage

La jeunesse de son côté a une forte demande de vie collective autour d'activités sportives comme l'escalade, festives, autour de la nature, mais aussi d'apprentissage comme le numérique.

Les jeunes évoquent avec intérêt la proposition de la municipalité d'un Conseil Municipal des jeunes, outil de participation à la vie citoyenne.

De même, les jeunes souhaitent mieux participer à la vie de leur village, et ont des centres d'intérêt communs avec les « moins jeunes » ! : la nature, l'escalade, l'informatique. Il n'y pas d'offre en la matière sur le village.

La question des transports en commun est une question récurrente et remet en cause une réelle mobilité locale et régionale.

### 5.2.3 Des besoins inter-générationnels similaires

Dans toutes les classes d'âge, plusieurs besoins sont clairement identifiés :

- La création de lieux de vie et de partage
- La mise en place d'animations supplémentaires (notamment à destination des jeunes en périodes de vacances)
- L'amélioration de la sécurité routière et des transports
- L'amélioration de l'offre de santé

Un certain nombre de partenaires présents et prêts à réfléchir à des actions communes. Des partenaires à mobiliser.

## 5.3 Premières pistes pour les 6 prochaines années

A la lumière de tous ces éléments, quelques pistes nous semblent pertinentes :

- Participer à sa mesure à la Convention Territoriale de la CAPF
- Mettre en place les ateliers PRIF pour les plus de 60 ans en fonction de leurs demandes dans un esprit d'ouverture du village sur son environnement proche.
- Créer un espace municipal à même de favoriser plus de partage, de vie sociale, et d'offres d'animations, dans lequel les individus et les associations pourraient trouver leurs places. Cette action demandera la mise en place d'un groupe de travail, qui étudiera les différents aspects comme la forme juridique (EVS, Tiers lieu, Foyer Rural...), la rénovation de locaux (Chantiers participatifs, subventions...), la mise en place et la pérennité des animations. Une première réunion pourrait réunir les acteurs associatifs et le EVS, afin de recueillir les avis, les envies, les besoins, et sonder la mobilisation possible. La CAF est à même d'accompagner ces questions.
- Participer à la construction un Conseil Municipal des Jeunes
- Créer les conditions pour permettre des liens sociaux et l'inclusion : animations tels des repas conviviaux intergénérationnels mais aussi accès à la culture des actions préventives, pédagogiques, éducatives...
- La mise en place d'un club informatique, outil d'inclusion numérique ou d'un club découverte de notre forêt intergénérationnelle peuvent être des idées. Le club informatique peut, à double titre, entrer dans le cadre d'un projet d'Espace de Vie Sociale (EVS au sens défini par la CAF), et n'existe pas dans les autres EVS.

- Participer aux actions en faveur de l'amélioration des transports en commun et notamment pour les jeunes.
- Récupérer des fonds pour financer des actions collectives en créant des évènements.

## Conclusion

Notre travail a pour objet d'orienter les choix de politique sociale du village. Dans cet esprit, nous ferons en sorte que le CCAS reste à l'écoute de l'évolution des besoins, des attentes et des projets des Valdéens.

Vous aurez compris que chaque villageois doit pouvoir compter sur nous !

Mais nous attendons aussi des habitants du village qu'ils nous donnent des idées, et que nous portions ensemble des projets contribuant à la richesse et la dynamique de la vie sociale du village.